

# La pérennité, moteur des entreprises de taille intermédiaire

**ENTREPRISE** Pandémie, pénurie de matières premières, flambée des prix de l'énergie : les 5500 entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises seraient-elles mieux armées que les grands groupes ou les start-up pour surmonter les tensions économiques ?

Les ETI, qui depuis 2008 font l'objet d'une classification de l'Insee à part entière, peuvent comprendre de 250 à 4999 collaborateurs pour un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou avoir moins de 250 salariés mais réaliser plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires. Toutefois, ce ne sont pas là leurs seules spécificités.

« Leur moteur n'est pas la croissance, mais la pérennité. Une préoccupation qui est un atout dans un monde de crises et de bouleversements », considère Nicolas Ederlé, le président du cabinet de conseil Adrien Stratégie, qui, en partenariat avec le Meti (Mouvement des entreprises de taille intermédiaire), analyse leur modèle dans l'étude « Des entreprises construites pour résister au temps et aux crises ».

À la différence des grands groupes très focalisés sur la rentabilité ou des start-up qui misent sur la croissance et finissent souvent par se faire racheter, « dans les ETI, la croissance et la rentabilité sont des moyens au service de la pérennité », estime l'auteur.

Une pérennité qui se décline sur plusieurs champs, à commencer par l'identité de l'ETI. Si, au départ, cette dernière se confond avec celle du fondateur, les caractéristiques qui différencient l'ETI de ses concurrents se maintiennent au fil du temps. L'autonomie de décision et sa perpétuation sont aussi des éléments

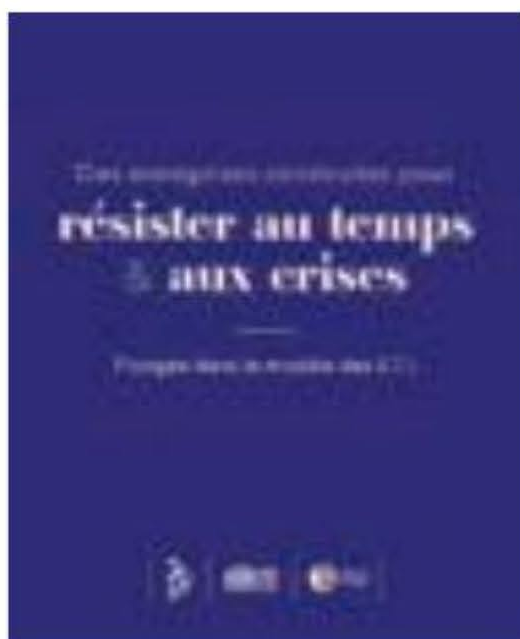
clés. Parmi les témoignages de dirigeants recueillis pour alimenter cette enquête, un industriel reconnaît ainsi préférer « faire moins de chiffre d'affaires dans les prochaines années, mais conserver (son) indépendance ». Cette indépendance financière n'exclut pas pour autant le recours à des capitaux externes ; mais les prises de participation restent minoritaires dans les ETI. Cette volonté d'indépendance est particulièrement marquée dans les entreprises familiales où le maintien de la capacité de décision au sein des membres de la famille est une priorité.

## Proximité avec les salariés

Le rapport au collectif, qui dans les ETI se traduit par une certaine proximité avec les collaborateurs, y est aussi plus fort que dans les grands groupes et est facteur de pérennité. « Les ETI renvoient une image d'entreprise humaine, soucieuse du lien », pointe l'auteur.

Les ETI ont également un sens aigu de leurs responsabilités sur le territoire où elles sont implantées. C'est tout particulièrement le cas des industriels qui œuvrent avec un tissu de sous-traitants, et sont donc attentifs à l'équilibre de leur écosystème, toujours par souci de s'inscrire sur le long terme. Ces entreprises se sentent en phase avec les défis sociétaux et assument une responsabilité sociale et environnementale (RSE) qui est souvent mise en œuvre de façon implicite.

Le gouvernement rappelait encore vendredi sa volonté de faire grossir les PME pour atteindre les 6000 ETI à la fin du quinquennat. « Pour développer les ETI, il faut comprendre leurs spécificités afin de mener une politique efficace », insiste Nicolas Ederlé. ■



COLLECTION PARTICULIÈRE

## NICOLAS EDERLÉ

« DES ENTREPRISES CONSTRUITES POUR RÉSISTER AU TEMPS & AUX CRISES »

Adrien Stratégie